# DIRK DE SMET

Directeur général de la DGO1 (Direction générale opérationnelle Routes et Bâtiments du SPW)



**ALAIN DEPRET** SECRÉTAIRE DE RÉDACTION



L'invité de ce mois du Mouvement communal est Dirk De Smet, Directeur général de la DG01. Au sein du SPW, la DG01 est concrètement chargée de la gestion du réseau routier et autoroutier régional et effectue des expertises techniques sur celui-ci.

LLE ASSURE LES ASPECTS électromécaniques, la propreté, le service d'hiver, la sécurité et la gestion du trafic sur son réseau. Elle veille également au développement du réseau cyclable régional et du RAVeL et subventionne les communes en matière de voirie, d'infrastructures sportives et autres. Alors que ce numéro du Mouvement communal s'est mis aux couleurs de l'hiver, le Directeur général n'a évidemment pas manqué d'évoquer le sujet.

### Monsieur De Smet, si nous commencions par dresser un petit portrait de vous afin de faire connaissance...

Ingénieur civil de formation, j'ai 63 ans. J'ai consacré ma vie professionnelle au service public. J'occupe le poste de Directeur général de la DGO1 depuis le 1<sup>er</sup> août 2008, après avoir été durant neuf ans chef de cabinet adjoint, puis chef de cabinet du Ministre des Travaux publics. Avant mon expérience au sein de ce cabinet, j'étais directeur de la Direction territoriale de Charleroi, après avoir contribué à de nombreux chantiers routiers et autoroutiers dans cette région.

## Pouvez-vous nous rappeler quelles sont les missions de la DGO1 depuis le remaniement du SPW en 2008?

La Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments s'occupe, au sein du SPW, du réseau routier et autoroutier, y compris le réseau Ravel. Si les travaux sur le réseau régional sont financés soit directement via le budget régional ou via la Sofico, l'action

de la Direction générale vise aussi à subventionner les travaux sur le réseau communal. A cet égard, il ne me paraît pas inutile de rappeler que la Wallonie compte, sur son territoire, 874 kilomètres d'autoroutes, 6850 kilomètres de routes régionales, 714 kilomètres de routes provinciales et 71286 kilomètres de voiries communales dont 48156 revêtues. Ajoutons-y 1000 kilomètres de Ravel, 1700 kilomètres de pistes cyclables et 3000 ouvrages d'art et on comprendra vite que le montant financier mis en œuvre est important. Outre ce réseau routier, la Direction générale subventionne les pouvoirs locaux, communes et provinces, en ce qui concerne leurs infrastructures sportives et divers autres investissements comme l'éclairage, les aménagements de places, les trottoirs...

#### Quels ont été les changements substantiels pour votre travail quotidien lorsque la DGO1 a été créée?

Avant la modernisation de l'Administration wallonne, les contacts avec les communes étaient beaucoup plus limités, voire quasi inexistants. La modernisation a vu le regroupement de l'ancienne Direction générale des Routes et Autoroutes avec une partie de la Direction générale des Pouvoirs locaux et une partie de la Direction générale des Services techniques. Dès lors, le travail quotidien de la DGO1 concerne les investissements et l'entretien du réseau routier régional, la gestion des ouvrages d'art, des appareillages électriques et électromécaniques, la mobilité routière des biens et des

personnes, le développement du réseau cyclable régional. Dans le cadre de la mise en œuvre du Code de la démocratie locale, outre la subsidiation des projets de voiries, d'infrastructures sportives, de certains bâtiments et de divers projets spécifiques dans la vie quotidienne des communes, la DGO1 souhaite mettre à disposition des communes l'importante expertise technique présente en son sein, dans divers domaines de compétence. Si ce changement constitue un travail quotidien pour la Direction générale, le chemin est encore long pour développer un véritable partenariat et un accompagnement au niveau technique et administratif pour réaliser des projets de qualité, économes en coût et en énergie et accessibles à tous, et ce tant pour les voiries, l'aménagement, l'espace et l'éclairage public que pour le Ravel et le pré-Ravel, les impétrants, les bâtiments administratifs, les crèches communales, les casernes de pompiers et, enfin, les infrastructures sportives.

#### Je suppose que les services d'hiver vous occupent plus particulièrement, surtout après les problèmes que nous avons connus l'an dernier?

Effectivement, à la Direction générale, dès l'été, on vit dans la préparation de l'hiver: commandes de sels, organisation des circuits, mar-

chés, gardes du personnel du SPW... Il s'agit d'une structure importante à mettre en place et à améliorer sans cesse. Actuellement, les grosses améliorations concernent la coordination avec la Police fédérale, les médias, le Centre de crise et, notamment, la problématique des poids lourds dans les côtes ardennaises.

## N'OUBLIEZ PAS LA DGO1 POUR VOS MARCHÉS PUBLICS GROUPÉS

#### Quelles sont, à vos yeux et parmi vos missions, les matières les plus importantes au regard des pouvoirs locaux?

Les travaux subsidiés, sans aucun doute. Notre Département des travaux subsidiés, avec ses trois Directions, entretient ainsi des contacts permanents avec les pouvoirs locaux. Le but est de renforcer un partenariat permanent en organisant notamment des formations. Ainsi, par exemple, nous avons réactualisé un cahier des charges type qui s'appellera dorénavant Qualiroutes et qui s'impose sur l'ensemble du réseau wallon: réseau régional, Sofico, communal et provincial. En marge de celui-ci, nous allons organiser des formations à destination notamment des représentants communaux et nous mettons en place un lieu de réponse aux questions posées à ce sujet. Et puis, nous tentons le plus possible d'être présents aux côtés des communes. Je pense, par exemple, au Salon des mandataires: une belle occasion de se rencontrer lors de conférences, de groupes de travail. En outre, divers marchés de matériel, de laboratoires, de contrôles de chantiers, par exemple, sont passés au niveau de la Région avec possibilité pour les communes d'en profiter.

## Quels sont, pour vous, les grands défis futurs auxquels sera confrontée la Wallonie?

Le défi concernera la fourniture aux citoyens, dans un cadre concerté, d'infrastructures durables, performantes, de qualité, sécurisées, accessibles à tous et respectueuses de l'environnement. En ce qui concerne les communes, le défi futur sera le même que celui du réseau régional: il concerne l'entretien des voiries et des bâtiments publics. On sait ainsi que certaines mises à niveau seront absolument nécessaires. En matière d'entretien, nous savons déjà que nous

ne pourrons pas tout faire en même temps. Les moyens nécessaires sont énormes. Il faut donc établir des priorisations en conséquence, en fonction, notamment, de l'état de dégradation de la voirie et de la sécurité. Dans le cahier des charges type, un plan Qualité a été mis en place avec, notamment, un délai de garantie qui passe de trois à cinq ans. Nous espérons ainsi atteindre un plus grand niveau de durabilité et une meilleure satisfaction des attentes des usagers.

#### La DGO1 s'est-elle dotée d'un plan stratégique?

Oui, évidemment. En ce qui concerne les communes, ce plan prévoit un véritable partenariat, notamment en veillant à l'implication permanente des pouvoirs locaux dans la programmation de travaux, la coordination des travaux et impétrants, la mise en place d'un code de la voirie, de cahiers de charges communs, de simplification des procédures de subsidiation. La mise à disposition de l'expertise technique existante au sein de la Direction générale constitue un autre axe de ce plan. Concrètement, dès aujourd'hui, les communes peuvent disposer du cahier des charges régional, du logiciel météoroutes qui permet des prévisions météo et des indications sur l'état des routes, des services de formation et d'interprétation dans le cadre du cahier des charges Qualiroutes, de modèles de cahier des

charges. Enfin, l'implication du Service infrasport, dans le cadre de la subsidiation et de l'apport technique, constitue un autre élément d'activité important pour les communes.

#### Comment évaluez-vous les rapports que vous entretenez avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie?

Les rapports sont excellents. Ainsi, plusieurs groupes de travail ont été mis sur

pied afin de mettre en œuvre la Déclaration de politique régionale en ce qui concerne les bâtiments publics et les économies d'énergie. Notre collaboration avec l'UVCW se concrétise donc via ces groupes de travail où la DGO1 sollicite l'avis de l'Union avant de prendre des décisions.

## Quel serait, pour vous, le message le plus important à faire passer auprès des communes?

La DGO1 est là pour aider les communes. Il ne faut donc pas hésiter à faire appel à ses compétences, à ses services. Ces services doivent être étendus sans cesse et, à cet égard, les Ministres respectifs nous encouragent et nous aident fortement.

Vous pensez que c'est un message qui doit encore faire son chemin? Sur le grand nombre, je pense que cela se passe plutôt bien. Mais il existe encore malheureusement quelques communes qui sont moins au courant des services de la DGO1. Je ne suis pas sûr que toutes les communes utilisent, par exemple, le logiciel Météoroutes ou que toutes les communes bénéficient de nos marchés groupés. Un chemin important reste cependant à faire dans le développement constant de ce partenariat.

Vous pensez que l'Union peut vous aider à faire passer ce message? Je pense que oui, assurément. Vous constituez aussi un relais auprès des communes. Je pense, par exemple, au droit de tirage. Notre rôle est, dans ce cadre, d'aider les communes dans l'élaboration des plans et de suivre les travaux avec elles. Il s'agit réellement d'une aide matérielle, humaine et technique. Et il faut que les communes le sachent. De plus, l'Union constitue en quelque sorte une première voie des communes avec qui la concertation doit sans cesse être approfondie.